# COMPTE-RENDU DU 33<sup>ème</sup> CONGRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS DE FORCE OUVRIERE DE L'HERAULT

Le samedi 20 novembre 2021, les syndicats de l'Union départementale de l'Hérault se sont réunis pour leur 33<sup>ème</sup> Congrès à la salle Georges Brassens de Clermont l'Hérault.

Le Congrès a réuni 74 syndicats représentés portant 293 voix.

235 invités et/ou représentants étaient présents.

Le Congrès est ouvert à 9h15 par Franck MARY-MONTLAUR, Secrétaire Général de l'Union Départementale 34 :

"Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue pour notre 33ème Congrès de l'Union Départementale Force Ouvrière, et de vous apporter au nom de la Commission Administrative et du Bureau de l'Union Départementale mon salut fraternel et toute mon amitié.

Permettez-moi aussi de vous apporter le même salut fraternel des camarades qui ne peuvent être présents avec nous.

Ceci étant dit, je tenais à remercier l'ensemble des camarades qui ont à nouveau répondu présent ce jour, pour assurer le succès d'affluence de ce Congrès. Donc merci à vous toute set à vous tous pour votre participation active.

Je tenais aussi pour débuter nos travaux, à remercier l'ensemble qui ont préparé ce Comité Général, au premier rang desquels Anne-Laure, notre secrétaire pour tout le suivi administratif, mais aussi Olivier, Michel et Thierry pour le suivi logistique depuis une semaine, ô combien important, avec celles et ceux qui ont prêté la main et qui ont consacré beaucoup de temps personnel pour que vous puissiez être accueillis dans les meilleures dispositions. J'y suis très sensible et je vous remercie à nouveau, c'est impeccable, comme toujours!

Des remerciements à nos partenaires qui nous suivent d'année en année avec fidélité, constance et qui contribuent aussi à nos Congrès.

Je n'oublie pas de saluer la présence parmi nous, de nos camarades des Unions départementales de notre région d'Occitanie avec qui nous entretenons des relations très fraternelles et proches, je ne les citerai pas tous pour n'oublier personne. Et merci à tous nos représentants des Fédérations qui sont nombreux ce jour, merci les amis pour votre participation.

Last but not least, comme on dit, je voulais aussi et surtout remercier Frédéric SOUILLOT, Secrétaire Confédéral, d'avoir accepté de venir présider notre Congrès et ce malgré un agenda surchargé. Il nous fait l'amitié de revenir et je suis certain que cela ne sera pas la dernière fois. En tout cas, merci Frédéric de nous faire profiter de ta présence et je pense que ton intervention sera très écoutée tout à l'heure.

Je tiens particulièrement à remercier Monsieur le Maire de Clermont l'Hérault, Monsieur BESSIERES, pour son accueil, et à travers lui l'ensemble de son personnel qui est resté à notre écoute tout le long des préparatifs. Je tiens aussi à honorer sa maman ici présente qui a œuvré pendant plusieurs années sur l'hôpital de Clermont et était une adhérente Force Ouvrière, quel beau symbole Monsieur le Maire.

Clermont, rappelons-le, lors de la révolution française, les citoyens de la commune se réunissent au sein de la société révolutionnaire, baptisée "société des amis de la liberté", créée en décembre 1970 et par réaction, une société contre-révolutionnaire se constitue en juillet 1791.

A propos de notre ordre du jour, sitôt après l'intervention de Monsieur le Maire, notre Congrès sera ouvert et vous avez pour ce faire des bulletins de prise de parole à remplir et à retourner à la tribune pour vous inscrire.

Cher(e)s camarades, j'insiste sur le fait qu'aujourd'hui nous sommes entre nous et j'encourage tous nos délégués syndicaux à venir prendre la parole pour exposer leurs revendications et leur analyse de ce que vous vivez dans vos entreprises ou vos administrations."

Frédéric SOUILLOT, Secrétaire Confédéral, est le représentant de la Confédération. Il présente les excuses de Yves VEYRIER, Secrétaire Général de la Confédération.

Franck MARY-MONTLAUR le propose comme Président du Congrès. La proposition est acceptée par l'Assemblée.

La parole est donnée à Gérard BESSIERE, Maire de Clermont l'Hérault. Après avoir présenté sa ville, il indique que sa mère était salariée de l'hôpital de Clermont l'Hérault et adhérente Force Ouvrière. Sa fibre sociale est venue de cette filiation.

L'ordre du jour appelle le rapport moral et d'activité. Il est présenté par Gilbert FOUILHE, Secrétaire Général du 30 juin 2018 au 15 juin 2021.

"Notre dernier Congrès a eu lieu le 30 juin 2018 à Lunel.

Depuis cette date, beaucoup d'évènements sont venus alimenter la vie de notre Union Départementale.

Tout d'abord, le 22 septembre j'ai été renversé sur un passage protégé.

Même si je ne suis pas resté déconnecté de la vie de l'Union Départementale durant la période d'hospitalisation, je n'ai repris une activité pleine et entière que le 15 janvier 2019.

2019 a été marquée par la lutte contre le projet de loi et la loi sur la réforme des retraites.

Nous avons manifesté à maintes reprises et nous avons organisé des réunions pour expliquer la nocivité de cette réforme. A cette occasion nous avons fait venir les Secrétaires Confédéraux.

Philippe PIHET est venu parler de la réforme de la retraite par point, Nathalie HOMAND de la réforme de la fonction publique, Serge LEGAGNOA de la Sécurité Sociale.

Nous sommes intervenus dans des assemblées de salariés pour expliquer les dangers d'une telle réforme.

Lors de nombreux passages dans les médias, nous avons expliqué sans cesse l'obligation de la lutte.

Bien sûr nous avons manifesté.

Cette lutte s'est poursuivie sur 2020.

Mais le 24 janvier 2020, les trois premiers cas de Covid 19 sont diagnostiqués en France et le 16 mars, le Président de la république annonçait les premières mesures pour lutter contre la pandémie et le 17 mars un premier confinement pour annoncer le 13 avril 2020 un prolongement jusqu'au 11 mai.

Nous devions faire une Assemblée Générale le 4 avril à Béziers, nous avons été bien sûr contraints d'annuler ce rendez-vous militant.

Nous avons été obligés de fermer l'Union Départementale. Par contre l'Union Départementale ne s'est pas arrêtée de vivre pour autant.

Nous avons organisé des Commissions Administratives par visio et même si ce n'est pas le type de fonctionnement à privilégier cela nous a permis d'échanger entre nous.

Nous avons été moteur pour l'organisation de réunions en Préfecture.

Un point avec les syndicats les plus concernés était réalisé avant chaque réunion et le Préfet avait connaissance de l'ensemble des problèmes évoqués.

Bien sûr un compte rendu de ces réunions et des réponses préfectorales était réalisé.

Dans ce contexte particulier nous avons dû faire face à deux échéances importantes.

Tout d'abord, le 7 février 2020, les élections de la MSA.

Ce sont toujours des élections difficiles à appréhender, nous avons pu monter 25 listes sur 25 cantons possibles.

Nous avons obtenu sur l'ensemble des listes Force Ouvrière 826 voix, soit 141 de plus qu'en 2015, date des dernières élections. Ce qui nous donne 14,88% des suffrages contre 12,30% en 2015.

Nous espérons toujours faire mieux mais une progression de 2,5% est toujours bonne à prendre.

Enfin, les élections TPE dans les entreprises de moins de 11 salariés.

L'élection des Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI) n'est jamais aisée.

Nous avons eu un report de ces élections. Elles devaient avoir lieu du 23 novembre au 6 décembre 2020 et elles ont été reportées entre le 22 mars et le 6 avril 2020.

Sur les 90 321 inscrits de l'Hérault, seuls 4 310 ont voté (4,77% de participants).

Nous avons eu 661 voix et donc 15,95% des votants.

Là encore nous aurions souhaité un meilleur résultat mais compte tenu du contexte ce n'est pas mal.

Pour ces deux élections nous devons remercier les camarades qui se sont impliqués.

En 2021, nous nous sommes mobilisés contre la fermeture d'entreprises.

Nous avons été avec les salariés de Schneider Electric lors de l'annonce de la fermeture du site de Lattes.

Je tiens à remercier Yves VEYRIER qui est venu avec nous sur l'entreprise soutenir les salariés.

Nous n'avons pas évité la fermeture du site mais les salariés ont eu de meilleures conditions de départ.

Nous avons été aux côtés de nos camarades de Kalhyge à Vendargues lors de leur grève et de leur manifestation devant le site.

Nous n'oublions pas dans ce triste catalogue des suppressions d'emplois à Auchan, orchestra, IBM ou encore de la Cameron.

Chaque fois nous avons été aux côtés des salariés et nous avons marqué notre engagement.

Le 15 juin 2021, des problèmes familiaux m'ont contraint de laisser le secrétariat général de l'Union Départementale à Franck.

Ce changement n'est pas une démission mais le respect de la fonction de Secrétaire Général.

Un Secrétaire Général se doit d'être disponible pour les adhérents.

Un Congrès est le moment de regarder le travail accompli et lorsque c'est le dernier en tant que Secrétaire Général, c'est le moment d'effectuer le bilan.

Tout d'abord, du point de vue budgétaire et juridique.

Nous n'avons plus de procès en cours concernant des photocopieurs,

En août 2021, nous avons remboursé la totalité de la dette qui nous liait à la Confédération.

Cette dette avait été négociée avec Jean-Claude MAILLY et Rose BOUTARIC en 2013 et portée à 657 000€.

L'indépendance d'une Union Départementale est avant tout financière.

La situation est saine.

Du point de vue de l'isolement de notre Union Départementale, nous y avions mis fin.

En 2013, nous n'avions pas de présidence dans les tribunaux des Prud'hommes, nous n'étions même pas représentés aux référés.

La reprise du dialogue avec l'ensemble des organisations syndicales nous a permis de prendre la présidence générale des tribunaux des Prud'hommes de Montpellier, Béziers et Sète et des présidences de sections.

Dans les organismes sociaux, nous avons eu la présidence de la CARSAT et de la CPAM.

Nous avons repris notre place au sein des partenaires sociaux. Nous sommes à nouveau un acteur majeur de la vie sociale dans le département de l'Hérault.

C'est avec le sentiment du devoir accompli que je termine ce mandat.

Je resterai si vous le souhaitez au sein de l'Union départementale de sa Commission Administrative et de son Bureau.

S'il m'est possible de lancer un message pour l'avenir, c'est celui de rester unis.

Notre force viendra de l'unité dans l'Union départementale.

Nous avons besoin de tous et de toutes. Chaque camarade doit trouver sa place et se reconnaître dans l'Union départementale.

Mes camarades, au nom de la Commission Administrative de l'Union départementale, je remercie tous les camarades qui se sont impliqués dans l'Union départementale et qui nous a permis d'être présents et d'avoir de bons résultats dans les élections de vos entreprises respectives.

Merci tout d'abord aux membres du Bureau et avec une attention particulière à l'équipe de Trésorerie et à Martine.

Merci à ceux qui ont été mes adjoints et à Franck.

Merci à tous ceux qui ont participé au service juridique eu aux équipes de Charles SALIES.

Merci aux conseillers du salarié qui donnent de leur temps pour accompagner les salariés dans des moments difficiles.

Merci aussi à tous nos camarades qui se sont investis dans les unions Locales et donc à Joseph et à Alain, et qui nous permettent de rayonner sur le département.

Merci à ceux qui ont été présents au sein de l'UDR et donc à Patrice.

Merci à ceux qui ont pris de leur temps pour faire vivre l'AFOC et donc à Diego.

Le syndicalisme est fort de l'activité de ses membres.

Tout acte militant nous permet de progresser.

Mes camarades continuons dans cette action, restons unis, mobilisés. Prenons plaisir à être ensemble et à défendre notre avenir et celui de nos proches."

La parole est donnée à l'Assemblée.

Interviennent:

# → <u>Joseph ISLAM</u>: pour l'Union Locale de Béziers.

Il soutient l'action de l'Union départementale, de son Secrétaire Général et de sa Commission Administrative. Il votera les rapports moraux et de trésorerie. Il remercie les camarades qui ont eu une activité au sein de l'Union Locale, DENEU, BASCOUL, ANDREU, AMOROS, VALETTE, NAVARRO, BELET et les camarades de la Cameron, SELLES, qui ont eu de très bons résultats aux élections professionnelles. Il adresse ses remerciements au camarade PASTOR pour l'action au niveau de l'AFOC, à Geneviève et Patrice SIFFLET pour leur action au sein de l'Union Locale, et enfin à Eve BEYNET et Charles SALIES pour les permanences juridiques.

# → <u>Cécile JOURDAN</u>: pour les territoriaux de Montpellier

Elle remercie Gilbert et Franck d'avoir été à leur côté.

Les élections professionnelles se profilent, il va falloir être actifs. La loi de transformation de la Fonction Publique fait des dégâts. La lutte se porte sur le 1607H qui viennent créer des problèmes. Elle parle de la lutte des ATSEM qui se voient imposer un travail après la classe contraire à la reconnaissance de la pénibilité. Les amplitudes horaires deviennent inacceptable, 40 à 47 heures par semaine. L'impact financier pour les agents est considérable.

Elle remercie la Commission Administrative pour l'aide de 500€ qui ont été accordé au fond de solidarité pour les grévistes.

Elle cite Nelson MANDELA "Dans la lutte, je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends."

#### → Gisèle AMOUROUX: pour la FGF et la DGFIP

Elle remercie Gilbert pour son travail et souhaite la bienvenue à Franck.

Elle intervient sur l'ensemble des lois qui depuis CAP22 à la loi de Transformation de la Fonction Publique conduisent à la mise à mort du service public.

Elle insiste sur la disparition des CAP qui étaient un des piliers du statut. Elle demande le rétablissement des CAP. Elle souligne les premiers effets du NRP avec la modification des compétences géographiques qui entraîne beaucoup de désordre.

Elle demande l'abandon du NRP et la fin de l'externalisation des missions et de l'interprétation abusive des lois.

Elle demande l'augmentation du point d'indice. Cette augmentation de ce point est d'autant plus nécessaire que même les stagiaires de Catégorie A sont en dessous du SMIC.

Elle souligne une perte de 39 930 fonctionnaires.

Elle insiste sur la nécessité de s'investir lors des prochaines élections afin de garder la première place dans la Fonction Publique d'état et progresser dans les deux autres versants.

Elle attire l'attention de l'Assemblée sur le projet de grande sécu et elle insiste sur le danger d'une telle réforme. Tout dépend de ce qu'on y met.

Enfin, elle lie le combat de la Fonction Publique et de la laïcité.

# → <u>Edwige HERNANDEZ</u>: pour les territoriaux de la Métropole

Elle remercie l'Union départementale et appelle à lutter contre l'injustice sociale.

# → Christophe SARTRE: pour La Poste

Il soutiendra le rapport d'activité.

Il explique son annonce de candidature et sa suspension. Cette candidature n'était pas contre Franck mais elle se positionnait face à lui. Il n'y avait pas une idéologie partisane qui conduisait sa candidature mais une vérité dans l'action, un sens pratique et le respect des uns et des autres. Il remercie ceux qui ont soutenu sa candidature et appelle à évaluer chacun sur son travail.

# → Nathalie DE OLIVEIRA : pour les territoriaux 34 et 34 Est

Elle souhaite l'anniversaire de Ludovic DURAND de la Lozère.

Elle remercie Gilbert pour son travail et les discussions du lundi matin.

Elle signale que FO est la première organisation chez les Territoriaux.

Elle fait remarquer que nous n'avons pas un Ministère de la Fonction Publique mais de la transformation de la Fonction Publique. Cette transformation oublie que les fonctionnaires ne sont pas des nantis, le passage à 1607H ignore la reconnaissance de la pénibilité. Tous les Services Publics passent petit à petit au privé et les fonctionnaires ne sont plus que des cadres qui gèrent les moyens financiers.

Les services publics fonctionnent parce que les salariés du public travaillent.

Ceux qui sont passés chez Nicolin se sont vus attribués 200€ sur le régime indiciaire après une lutte.

Elle dénonce le fait que chez les sous-traitants, 70% des salariés sont en CDD.

Elle demande de l'aide pour les élections et elle souligne qu'ensemble on va plus loin.

# → <u>Patrice SIFFLET</u>: pour l'UDR

L'UDR a été active pour la sauvegarde de la santé des résidents FO.

Il appelle à l'arrêt de vouloir faire de l'argent avec les EHPADs. La moyenne du reste à charge est de 2 084€ dans notre département pour les résidents avec l'impossibilité pour la majorité des retraités de faire face à cette dépense sans l'aide des enfants ou par la liquidation du patrimoine. La moyenne des pensions est de 716€, 816€ pour les hommes et 637€ pour les femmes. Les complémentaires portent la moyenne à 1 100€ par mois.

Macron se moque du monde avec sa volonté de parler de dignité à 1 000€ par mois.

Il souligne que les 17 millions de retraités sont aussi 17 millions d'électeurs. Il appelle les retraités à manifester le 02 décembre 2021.

# → Mathieu MARCHAL: pour le syndicat de l'enseignement

Il souligne l'excellent résultat du SNETA qui est devenu le premier syndicat au Lycée Mermoz.

Il intervient sur son opposition à la réforme Blanquer.

Il souligne que l'éducation nationale est un bien commun.

Il appelle à préparer la grève interprofessionnelle pour s'opposer à la casse.

# → <u>Sébastien MAZEL</u> : pour le GD santé

Il adresse ses remerciements à Gilbert, Franck et la Commission Administrative pour le travail accompli.

La crise sanitaire a souligné le manque de lits, de personnels et de matériel dans les hôpitaux.

2022 sera une année cruciale pour la Fonction Publique. La signature du SEGUR a été critiquée par les non-signataires. Nous avons besoin de nous démarquer, il est primordial de nous recentrer sur nos fondamentaux.

#### → <u>Bernard PERRERA</u>: pour l'enseignement supérieur et la recherche

Il souligne la souffrance, la précarisation, l'américanisation de l'enseignement supérieur.

Les coupures budgétaires sont la règle. La destruction du modèle social est aussi une constante. Il relate aussi la préconisation par l'introduction des services civiques et CDD pour exercer les missions de service public.

Le champ d'action est grand.

# → Quentin LECLERC : pour Auchan

Il remercie l'Union départementale et ses Secrétaires Généraux ainsi que Charles SALIES.

A Auchan, le climat social est tendu. Le climat économique l'est aussi. Il revient sur les PSE successifs et sur les réductions d'emplois.

Les conditions de travail se sont détériorées.

Le 18 juin, lors de la mobilisation nationale, ils ont été présents.

# → <u>Yves BOURDEL</u> : pour les hospitaliers de Lodève

Pour lui, rayer 13 noms c'est de la démocratie.

Par contre, l'Article 16 des statuts prévoit qu'il ne peut y avoir que sept camarades d'une même Fédération. Il demande un changement car il y a dix camarades candidats.

L'accord sur les 35H est remis en cause par la direction. Nous avons été naïfs, nous avons fait une intersyndicale avec la CGT. Nous avons obtenu ce que nous souhaitions, c'est-à-dire 20 jours de RTT. Nous aurions dû mettre en avant le logo FO.

Les élections sont le 08 décembre 2022, il appelle à rêver FO.

# → <u>Hubert FLEURY</u>: pour le Conseil Départemental

La bataille sera sur les 1607H, "Paco Darmanin" est le représentant de la Confédération.

Il remercie Gilbert et reconnaît la légitimité de Franck.

Il appelle à l'action syndicale pour préserver un vrai pouvoir d'achat. Il dénonce la loi de destruction de la Fonction Publique et la suppression des instances paritaires.

Il appelle à sortir le point d'indice du congélateur de l'Elysée.

Il n'y a pas de République sans Service Public pour répéter les propos de "Harry MAILLY".

#### → Bruno MENGIBAR: pour l'Unité SGP Police

60% aux élections professionnelles.

Il apporte son soutien plein et entier aux revendications formulées.

Il revient sur les attentats de 2015. La crise des gilets jaunes, la crise sanitaire et la volonté de toujours faire plus avec moins de moyens.

Il éclaire l'Assemblée sur le fait que les policiers adjoints sont payés au SMIC.

La police nationale sert la Nation.

Il dénonce la déshumanisation de la Fonction Publique liée à la dématérialisation.

Pour lui, FO est le syndicat qu'il nous faut.

# → Laurent MURCIA : pour la TAM

Il remercie l'Union Départementale pour son soutien dans les luttes et les combats. Il est prêt lui-même à soutenir les camarades en lutte.

Il indique que nous sommes amenés à revendiquer un maintien du pouvoir d'achat alors que nous devrions revendiquer une progression.

Il dénonce la destruction sociale de notre Service Public. Il soutient la Fonction Publique, il ne faut pas laisser le gouvernement faire ce qu'il souhaite, il faut se mobiliser.

Il revient sur la journée noire pour la Métropole et sur les 90% de grévistes et des 100% des transports immobilisés.

La CGT, depuis qu'elle n'est plus majoritaire, signe tous les accords.

Il apporte son soutien à Gilbert et Franck.

# → Franck MARY-MONTALUR:

"Mes camarades,

Je tiens à vous remercier tout d'abord pour les remerciements et le soutien que vous nous avez apporté aussi bien à Gilbert qu'à moi.

Nous restons attentifs au plan de Transformation du temps de travail (1607H) pour le personnel territorial et nous soutenons les ATSEM en grande difficulté.

Nous allons essayer de nous rapprocher de la Confédération pour avoir l'opportunité de déclencher le fond de solidarité pour les grévistes de ce secteur.

Nous serons aussi attentifs à la réforme de la Fonction Publique de l'administration et nous ne pouvons accepter la mort du statut des fonctionnaires. C'est la défense de la République avec aussi le respect de la laïcité dans le Service Public. Nous réaffirmons que le personnel ne peut qu'être des lignes budgétaires.

Une fois le Congrès passé, nous travaillerons tous ensemble sur le présent et le futur, et non le passé.

Nous restons attentifs au problème des retraites qui sont trop basses.

Nous continuerons le combat contre la remise en cause par Monsieur Blanquer des statuts des enseignants.

La période 2020-2021 où comme dans beaucoup d'autres secteurs celui de la santé a fortement été impacté par la crise sanitaire. Les manques d'effectifs, les manques de lits de réanimations, les dégradations accrues de leurs conditions de travail les ont conduits à déposer de nombreux préavis de grève sur différentes structures publiques et privées. A chaque fois, l'Union Départementale a répondu et répondra présente à leurs appels et leur prêtera main forte lors des mobilisations.

Il n'est nullement question d'oublier l'enseignement supérieur et la recherche, pilier de notre avenir.

Nous serons aux côtés de nos camarades de la grande distribution, secteur dans une grande souffrance pour le personnel.

Le personnel de la Police fait partie intégrante de Force Ouvrière, quiconque attaque ce corps de métier, attaque la République.

Nous continuerons aussi à accompagner nos camarades des transports urbains qui nous ont démontré que le rapport de force à travers l'union est primordial.

Seuls, nous ne pouvons rien, ensemble, tout devient possible."

#### **VOTE UNANIME POUR LE RAPPORT MORAL**

Rapport de la Commission des Comptes de l'Union départementale Force Ouvrière de l'Hérault par le rapporteur André FORMERY :

"La Commission de contrôle des comptes de l'Union départementale Force Ouvrière de l'Hérault, convoquée le 27 octobre 2021, s'est réunie le 4 novembre 2021.

Le présent rapport porte sur les comptes des exercices 2018, 2019 et 2020.

Depuis le précédent congrès de Lunel qui s'est tenu en juin 2018, la Commission s'est réunie trois fois : le 15 mai 2019 pour les comptes de 2018, le 11 juin 2020 pour les comptes 2019 et le 21 mai 2021 pour les comptes de 2020.

Pour chacune de ces réunions, les trois membres de la Commission, élus par le congrès de 2018, ont été convoqués : Virginie BAPTISTE, André FORMERY et Jean Olivier SCICLUNA. La présence d'au moins deux des membres de la Commission a été effective.

Pour effectuer les vérifications, la Trésorière, Martine APPRIOU et le Trésorier-adjoint, Michel CASTELAIN, ont fourni tous les documents nécessaires (grands livres, relevés bancaires, pièces comptables des dépenses et des recettes). Ils se sont également tenus à la disposition des membres de la Commission et ont répondu aux questions posées.

Lors de ces vérifications, les membres de la Commission ont pu constater un travail méticuleux et soigné. Les pièces comptables sont répertoriées et classées avec rigueur.

A l'issue de chacune de ces réunions, un rapporteur a pu présenter devant la Commission administrative de l'UD, les rapports de la Commission de contrôle proposant la validation des comptes soumis au vote de la CA.

Les résultats portés aux bilans sont les suivants :

Année 2018 : excédent de 35 853,40 euros

Année 2019 : excédent de 74 137,66 euros

Année 2020 : excédent de 40 334,81 euros.

Les membres de la Commission de contrôle des comptes estiment que les documents soumis au Congrès reflètent une image fidèle de la situation financière de l'Union départementale et, en conséquence, vous proposent d'approuver le rapport de la Trésorière et de lui donner quitus ainsi qu'à la Commission administrative."

Le Président annonce le début du vote pour la Commission Administrative, la Commission de Contrôle et la Commission des Conflits.

Rapport de la trésorerie par la Trésorière Martine APPRIOU.

Demande d'intervention par le Président de séance, Frédéric SOUILLOT, sur le rapport financier.

Il n'y a pas de demande d'intervention.

# VOTE UNANIME POUR LE RAPPORT FINANCIER VOTE UNANIME POUR LE QUITUS

Les comptes sont approuvés par le Congrès.

Le Président appelle Mathieu MARCHAL pour la discussion sur la Résolution Générale.

Discussion de la Résolution Générale sur la base du texte proposé.

#### **VOTE UNANIME POUR LE TEXTE MODIFIE**

# ♦ Annonce des résultats des élections à la Commission des Conflits. Sont élus :

- Martine AGULHON
- Vincent BOLUFER
- Geneviève DEBILLIERS

# 3 postes à pourvoir

→ Annonce des résultats des élections à <u>la Commission de Contrôle des Comptes</u>. Sont élus :

- Nathalie ACCOT-CAPO
- Jean-Claude FLAMME
- Béatrice BURGUILLOS
- Leïla BOUMAZA
- André FORMERY

# 5 postes à pourvoir

- Raphaël AVRILLON non élu.

# ♦ Annonce des résultats des élections à la Commission Administrative

- Franck MARY-MONTLAUR: 285 voix

- Eric SELLES: 285 voix

- Marie-Pierre ESTEBAN : 285 voix

- Véronique VALENTIN : 285 voix

- Alain BELLET: 285 voix

- Isabelle DA SILVA DE SOUSA : 285 voix

- Michel CASTELAIN: 285 voix

- Laurent BRUN: 285 voix

- Philippe SOUQUET: 285 voix

- Marie-Pierre LAISSAC : 285 voix

- Bruno MENGIBAR : 285 voix

- Ahmed MEKHALEF: 285 voix

- Franck NADALIN: 283 voix

- Christophe TURSAN: 283 voix

- Jean-Olivier SCICLUNA: 283 voix

- Mathieu MARCHAL: 283 voix

- Anne-Marie SURRE : 283 voix

- Rachid KHALLAKI : 283 voix

- Pierre NIELL: 282 voix

- Samuel BAPTISTE: 280 voix

- Quentin LECLERC: 279 voix

- Sébastien MAZEL: 279 voix

- Ali MAKRANI: 278 voix

- Olivier HALLAY: 277 voix

- Joseph ISLAM: 277 voix

- Laurence DUVERGER: 277 voix

- Philippe DEHISSI: 271 voix

- Michel LOPEZ: 271 voix

- Gilbert FOUILHE: 266 voix

- Thierry DEVOUGE: 240 voix

- Dominique MENDEZ: 219 voix

- Mohamed AGMIR: 216 voix

- Katia DE LA CRUZ: 216 voix

- Angélique DUBOIS : 216 voix

- Bernard PERRERA: 214 voix

- Sophie COQ: 214 voix

- Evelyne LOPEZ: 214 voix

- Sylvie TESTI : 211 voix

- Olivier DISSOUBRAY: 203 voix

- Fabienne LAPLACE: 105 voix

# 40 postes à pourvoir

- Alain MILHAUD : 91 voix, non élu

- Cédric TISSERAND: 80 voix, non élu

- Jean-Charles GOTRA: 79 voix, non élu

- Patrick COMBETTES: 79 voix, non élu

- Nathalie DE OLIVEIRA: 78 voix, non élue

- François RODRIGUEZ: 77 voix, non élu

- Christophe SARTRE: 73 voix, non élu

- Sabine RUBIO: 73 voix, non élue

- Franck GAULTIER: 58 voix, non élu

- Mustapha BENSAIYD : 49 voix, non élu

- PASCALE RUPERAS : 27 voix, non élue

- Emmanuèle STOCHL: 6 voix, non élue

- Mireille CANDEL: 5 voix, non élue

Le Président réunit alors les élus de la Commission Administrative.

A l'unanimité, Franck MARY-MONTLAUR est élu Secrétaire Général.

Le Bureau proposé par Franck est élu à l'unanimité.

Secrétaire Général Adjoint : Gilbert FOUILHE

Trésorier Général : Michel CASTELAIN

Trésoriers Adjoints : Olivier HALLAY, Evelyne LOPEZ et Franck NADALIN

Responsable Juridique: Christophe TURSAN

Archiviste: Marie-Pierre LAISSAC

Membres du Bureau : Mathieu MARCHAL, Philippe DEHISSI, Dominique MENDEZ, Bruno MENGIBAR, Sébastien MAZEL, Rachid KHALLAKI et Sylvie TESTI.

Le Président annonce les résultats.

#### Intervention de Franck MARY-MONTLAUR:

"Adoptée à l'issue de vifs débats, la charte d'Amiens affirme l'indépendance de l'action syndicale à l'égard des partis, de l'État et du patronat.

La question n'est pas nouvelle, et ce qui se joue à son propos participe du long processus d'autonomisation sociale et politique de la classe ouvrière, nécessaire à l'expression de sa spécificité, de ses intérêts et de ses projets.

La charte d'Amiens est toujours d'actualité, elle oblige les organisations syndicales à être indépendantes de l'employeur mais également de mouvements politiques et religieux.

L'indépendance est un élément essentiel pour la légitimité d'un syndicat. Plus que tout autre, notre organisation syndicale repose sur l'affirmation de l'indépendance syndicale face aux partis politiques

- La Transparence financière est un critère nouveau qui est introduit dans le Code du travail. Sujet qui doit et qui restera toujours d'actualité. Je m'inscris dans la droite ligne du travail de Gilbert FOUILHE pour maintenir, en toute transparence, la cohérence financière de toutes les décisions de l'UD en la matière. Je souhaite le rappeler. Gilbert par son sérieux et ses indications, nous a conduit sur la voie du rétablissement qui justement nous permet actuellement de retrouver une véritable indépendance aussi bien financière que politique par rapport à la Confédération et à tous les acteurs du monde social. Je m'engage à maintenir ce cap.
- L'indépendance : Pourquoi ? Tout d'abord plusieurs fois dans notre histoire, certains ont essayé de récupérer les syndicats pour en faire une courroie de transmission et un élément essentiel d'un ou des partis politiques. Nul, chez nous, ne doit se servir de l'organisation pour des ambitions ou des fins politiques. Nous ne devons être ni un outil de transmission pour arriver à des fins politiques, ni un appel à voter pour tel ou tel candidat. Je tiens à réaffirmer cette position et je suis en droite ligne de ce qu'a fait jusqu'à maintenant Gilbert Fouilhe.

Je ne cesserai de me battre pour cette indépendance. Nous sommes attaqués de toutes parts, et plus particulièrement car nous sommes une force de résistance, le syndicalisme devient alors gênant. La tentation alors pour les gouvernants, quels qu'ils soient, d'essayer d'intégrer le syndicalisme, d'abord dans l'entreprise puis dans les rouages de l'Etat, est-elle aussi cyclique. Ce qui est toujours en cause, c'est l'indépendance et le droit permanent à la liberté de comportement, qui ne peuvent qu'être le privilège d'un syndicalisme authentiquement libre.

Depuis le 15/06, mon élection par la CA de l'UD, en tant que Secrétaire Général et ordonnateur des dépenses, j'ai souhaité voir toutes les dépenses et j'ai tenu à préciser l'interdiction faite à toute association ou syndicat, sous couvert de la Trésorerie confédérale, à ce qu'un camarade procède personnellement aux remboursements et virements des dépenses qu'il a engagées pour le compte de l'UD. Pour cela, les remboursements des dépenses engagées par le Secrétaire Général et ou le Trésorier, seront effectués uniquement par Michel Castelain en tant que Trésorier Adjoint sous couvert de justificatifs probants des motifs et de la réalité et de l'objet du déplacement.

- Le fonctionnement de notre organisation et notamment de notre UD: un Secrétaire Général de l'UD se doit d'assurer la gestion sous le contrôle de la Commission Administrative de l'UD. Un Secrétaire d'UD ne peut rien faire tout seul et son action trouve tout son sens grâce au travail en équipe, je compte sur vous tous !!! Le Secrétaire de l'UD coordonne et met en musique le travail syndical, il représente, au nom de l'Interpro, l'organisation syndicale à l'extérieur. Il ne doit jamais oublier qu'il porte le mandat des adhérents et non sa propre parole. Pour ce qui concerne les votes quand il représente l'UD au niveau national et notamment lors des CCN de la Confédération, il doit uniquement porter la parole qui s'exprime par les adhérents du département représentés par les élus de la CA de l'UD. Le Secrétaire Général doit travailler avec l'ensemble des syndicats, il doit écouter la parole de tous, entendre chacun et exprimer la position qui ressort des débats. Je mets en œuvre des moyens de communication moderne (FACEBOOK, INSTAGRAM, TWITTER, création du site de l'UD, etc.), et ainsi toujours depuis le 15/06/21, la communication a déjà été accrue par le biais de Facebook et une prise de contact avec les journalistes a été initiée. Je suis en train d'essayer de régler les problèmes informatiques récurrents sur notre UD.

J'ai participé à toutes les AG de syndicats qui ont eu la gentillesse de m'inviter.

L'Union Départementale redevient un lieu de convivialité et de travail en même temps, la maison de tous nos syndiqués. Je suis pour la défense individuelle et collective, du simple adhérent, du petit au gros syndicat, sans aucune distinction.

Nous devons travailler ensemble, l'Union Départementale n'appartient pas à une seule personne, elle est juste l'émanation du groupe, elle ne doit pas être personnalisée, elle nous représente tous.

Je vais quand même à remercier plusieurs de nos camarades.

Je tiens à remercier ici Gilbert, et bien sûr toute son équipe à travers lui. Peu de monde croyait en toi quand tu as repris le flambeau en 2013 et jusqu'au dernier moment ton prédécesseur a tenté de monter une cabale pour que tu ne puisses accéder aux commandes de notre paquebot qui tanguait plus que de raison. Certains se voyaient déjà à ce poste mais les arguments énergiques de plusieurs personnes présentes dans cette salle ont remis les pendules à l'heure. Le bon sens de quelqu'un qui s'appelle FV, il se reconnaîtra, et qui m'est proche, a remis les pendules à l'heure.

Donc Gilbert, tu ne pars pas et tu as accepté de continuer à apporter ta pierre à l'édifice et tu me fais l'honneur d'être mon adjoint. Nous avons décidé de te remettre un modeste présent pour ton action et ta disponibilité pour les autres.

Un Merci aussi à notre secrétaire administrative, Anne-Laure, qui a toujours tenu sa place, et qui doit être respectée en tant que notre salariée tout d'abord, et en tant que camarade. Nul ne doit et ne devra lui manquer de respect pour cela.

Un remerciement aussi à notre cabinet d'avocat, celui de Charles Salies, un ami mais aussi je pourrai dire un camarade, vu son engagement depuis toute ces années dans les bons et moins bons moments de la vie de notre organisation. Merci aussi à ME BEYNET qui, reconnaissons-le, apporte son professionnalisme et sa compétence de haut vol, outre sa gentillesse.

Merci à tous les camarades qui m'ont aidé, aussi bien intellectuellement que moralement pour essayer d'amener notre organisation au plus haut. Certains portent des chapeaux, d'autres viennent du nord, d'autres sont retraités, d'autres sont formateurs, d'autres sont représentants de l'organisation dans leurs entreprises mais tous font partie de la grande famille FO.

Et puis Frédéric, tu vas être notre porte-parole quand tu remonteras à la confédération. Je t'ai découvert il y a quelques temps : le Secrétaire confédéral au Secteur de l'Organisation, des Outre-Mer et des Affaires juridiques, comme le résume ta fiche sur le site de la Confédération. On m'a expliqué que tu t'occupais de l'organisation et des statuts. En bon provincial, je me suis dit encore un parisien qui doit tout savoir et auquel il faudra sourire pour avoir un semblant d'écoute. Mais que nenni, j'ai trouvé un camarade, chaleureux, qui connaît l'organisation sur le bout des doigts, qui est accessible et qui écoute. Qualité rare à notre époque. Considère-toi ici en terre amie et tant pis pour toi, nous demanderons à Yves, quand un confédéral devra venir chez nous, à ce que ce soit toi.

Tu pourras aussi porter notre message à la confédération pour rappeler notre soutien total et loyal à Yves et l'ensemble du bureau confédéral. Yves a su remettre notre organisation au travail et a entrepris un travail de pacification qui commence à porter ses fruits. Respect pour cela.

Mes camarades, nous allons passer maintenant aux agapes et nous remettre au travail ensuite."

Clôture des travaux par Frédéric SOUILLOT.